



FONDATION DE
ROMAINMÔTIER

L'ECRITOIRE

Chronique de la Fondation de Romainmôtier

Octobre 2020

Edito

« Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde. » Victor Hugo

A vous, Chère amie, Cher ami de Romainmôtier, membres de la Fondation de Romainmôtier,

Ce début d'année a été fort délicat avec une fermeture du café durant deux mois et de nombreuses annulations d'évènements à la Maison du Prieur. La fin de l'année s'annonce un peu meilleure avec le plaisir de retrouver les hôtes de Romainmôtier dans la Cour du Cloître. Je croise les doigts pour ces prochains mois, tout en espérant que l'évolution de la crise sanitaire n'entravera pas les activités et les visites. L'optimisme est toujours de mise, des projets arrivent avec une carte d'automne créée par Events & Saveurs avec des saveurs séduisantes.

Votre présence à Romainmôtier et à la Maison du Prieur contribuent à maintenir les activités et l'entretien des demeures historiques de la Fondation. Le projet de restauration/rénovation de la Maison du Prieur se poursuit avec une présentation lors du dernier Conseil de Fondation et aux invités du Clou rouge de Patrimoine suisse section Vaud. Ce projet suscite de nombreuses discussions fort utiles pour l'évolution du projet.

Je me réjouis de vous retrouver prochainement à Romainmôtier à la (re)découverte du site, de ses expositions et de la Maison du Prieur.

Bel automne à toutes et à tous.

Catherine RoCHAT, vice-présidente de la Fondation de Romainmôtier

Donation de la famille Rochaz

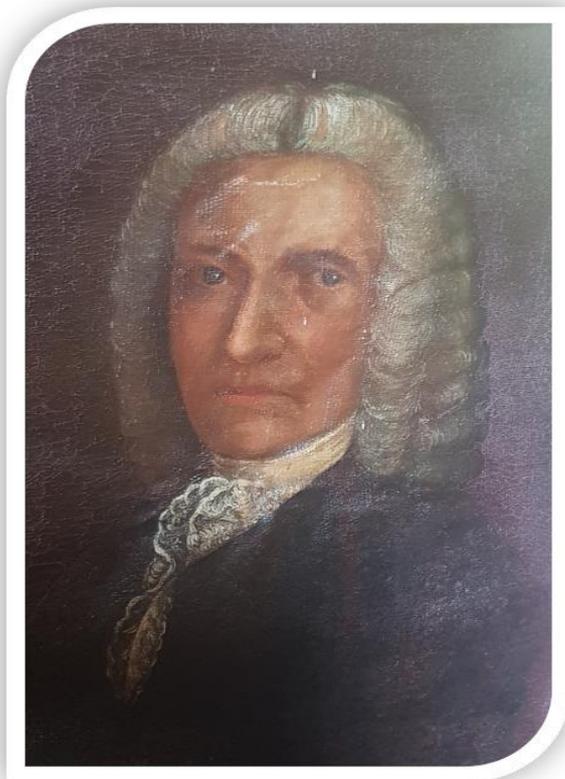
Une donation de quatre tableaux du XVIII^{ème} représentant des personnalités de la famille Rochaz a été faite à la Fondation de Romainmôtier, il s'agit en détail de :

- Vertueuse Honorée Anne Rochaz, née Grobéty en 1724
- Juge Grobéty de Romainmôtier né en 1658
- Jean-Rodolphe Rochaz-Grobéty, Lieutenant-baillival né en 1723
- Portrait d'une inconnue



Ces tableaux vont prochainement être accrochés aux murs de la Chambre du Prieur. Ce don important pour la connaissance de la famille Rochaz qui a marqué l'histoire de Romainmôtier, permet de comprendre le fonctionnement du bailliage bernois entre 1536 et 1798. Une étude est en cours pour identifier l'artiste et les mesures de protection à envisager.

Le portrait de Jean-Rodolphe Rochaz-Grobéty, né au Pont en 1723 est mentionné dans la publication « Eug. Rochaz Notre famille » publiée aux Editions du Pèlerin.



Remise d'un chèque pour un important soutien de Fondation UBS pour la culture



Une délégation de la Fondation de Romainmôtier a accueilli MM. Stéphane Mathey et Nathanël Bourgeois d'UBS Suisse romande à l'occasion de la remise d'un chèque de CHF 20'000.-.

Ce don sera dédié au soutien des actions culturelles, particulièrement des recherches à la Maison du Prieur. Il sera utilisé en partie pour effectuer des recherches historiques sur la période clunisienne et également pour financer des interventions sur la Maison du Prieur.

Histoire quand tu nous tiens...

« Le Château de Romainmôtier et la source, vu par un habitant de Juriens »

Le 23 décembre 1954, sept enfants de Charles-Isaac Bourgeois de Ballaigues, propriétaires du Château, et les représentants de la Commune de Juriens, Jules Grandjean, syndic, député, président du Grand Conseil et conseiller national, accompagné de Daniel Curtet, son secrétaire municipal, se retrouvent devant le notaire Francis Pittet à Orbe.

La Commune de Juriens achète le Château de Romainmôtier pour CHF 50'000.-. L'extrait du procès-verbal du conseil général indique les noms de Henri Grandjean, Fernand Bonzon, Emile Carmentrand Georges Curtet et Gabriel Grandjean comme membres de la commission qui constate notamment : « la source a actuellement un gros débit de 250 l. min. L'immeuble d'une surface bâtie de 520 m2 environ est assez bien entretenu. Il y aura quelques réparations ».

Le 9 avril, sous la présidence de Daniel Grandjean, le Conseil général passe à la votation : oui « 50 » non « 1 » nul « 1 ». Georges Desplands est alors chef du Département de l'Intérieur, il valide la décision du Conseil Général de Juriens.

Le 2 juin 1956, la Commune de Juriens célèbre la fête de l'eau au battoir, soit l'arrivée de l'eau du château au village. Le 3 juin de la même année, le soussigné naît tôt le matin...

Le 30 juin 1960, par devant le notaire Frédéric Pittet, Jules Grandjean et Daniel Curtet représentant encore la Commune de Juriens, ainsi que Freddy Drilhon, d'origine française, domicilié à Alpbach, Autriche, signent l'acte de vente du château pour le prix de CHF 48'000.-.

Tout en précisant la mention suivante : « La Commune de Juriens se réserve expressément l'entière propriété de la source qu'elle a captée pour alimenter en eau potable le village ».



Ces CHF 2'000.- de différence entre le prix d'achat et le prix de vente correspondent au prix de la source qui alimente encore le village.

La commission du Conseil Général alors composée de Jacques Golay, Constant Grandjean, Robert Bonzon, Marcel Hautier et Edouard Benoit, rapporteur qui écrit : « Depuis son achat le Château a été considéré comme un bâtiment vieux, onéreux, presque indésirable. Il est donc naturel de caresser l'espoir de voir un autre propriétaire se charger de l'entretien d'un tel bâtiment ... ». A l'unanimité la commission propose au Conseil Général de ratifier ce projet de vente.

Le procès-verbal du Conseil général signé par Daniel Grandjean, président et mon père, Gilbert Grandjean, secrétaire, rappelle alors : « Mr. Le Syndic au nom de la municipalité demande l'urgence. Mr Drilhon étant un voyageur impénitent il faut profiter de son passage pour conclure l'affaire. »



A la constitution de la Fondation de Romainmôtier désormais initiée, Jules Grandjean sera un des membres fondateurs. Le produit de cette vente sera utilisé comme fonds pour lancer la construction de l'Eglise de Juriens, inaugurée en novembre 1968.

C'est ainsi, que le village de Juriens continue encore à bénéficier de l'eau de la source du Château, où jaillit plus de 500 litres minutes tout au long de l'année.

Olivier Grandjean, septembre 2020

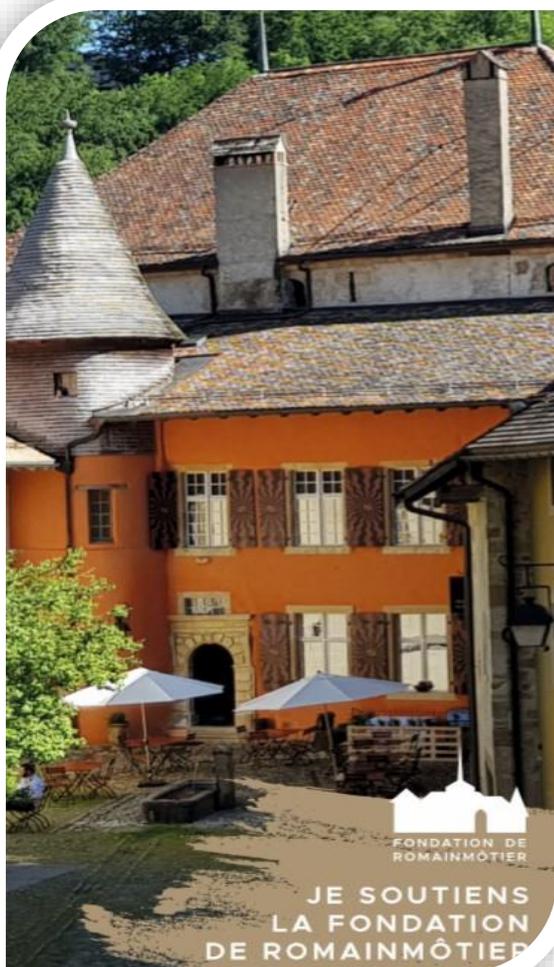
Site internet

Le site www.fondationderomainmotier.ch s'étoffe chaque jour avec de nouveaux articles, de photos et d'autres documentations.



Il faut notamment relever la mise en ligne d'une bibliographie autour de Romainmôtier et de sujets régionaux, une mise à jour de l'histoire des cloches de Romainmôtier, une liste des personnalités qui ont marqué Romainmôtier depuis le 11^{ème} siècle.

Cercle des Amis



Aux généreux donateurs, merci de bien vouloir réserver la date du jeudi 19 novembre 2020 à 16h00 à Romainmôtier – Maison du Prieur. En effet, le Conseil de Fondation se déroulera en présence des Amis de la Fondation de Romainmôtier, des donateurs, des partenaires et des entreprises qui contribuent à l’embellissement des propriétés de la Fondation. Un courrier d’invitation vous parviendra très prochainement.

La promotion du Cercle des Amis de la Fondation de Romainmôtier a été actualisée avec la devise suivante : « Ma participation, c’est la clef du futur !... La nouvelle version de ce dépliant est disponible sur le site www.fondationderomainmotier.ch/soutiens.

Fragment du pilier du chancel ou 4^{ème} ambon de Suisse ?

Un fragment du pilier du chancel carolingien contemporain de l'ambon (env. 8^{ème} siècle) se trouve dans la présentation Romainmôtier rétrospectives dans la Grange de la Dime, sous le contrôle de la Commune de Romainmôtier et du Musée Cantonal d’Archéologie et d’Histoire. Une photo de cette pièce figure dans les archives de Pierre Margot et Katharina von Arx dans son livre « Ma folie Romainmôtier » qui écrivait :

Dans la façade Est, Albert a trouvé plusieurs chapiteaux. Le professeur date l'un d'eux du XI^e siècle, avec des éléments lombards. Un autre orné de feuilles d'acanthé, pourrait avoir été taillé par un artisan provençal. Un fragment d'arc cannelé porte des traces de suie. ...

- Là en bas, il y a encore un drôle de seuil de porte, il était recouvert de bois et je l'ai dégagé.

Le drôle de seuil dont parle Victor se trouve dans une embrasure de porte (notre cabine téléphonique provisoire) ...

Le professeur s'exclame :

- Prodigieux ! Une trouvaille, M. Margot ! Carolingien, peut-être un 4^{ème} ambon en Suisse !

Ce fragment de pierre utilisé comme seuil ressemble fort, à vrai dire, à la plus belle pièce qui se trouve dans l'église de Romainmôtier : l'ambon (la chaire) du VIII^{ème} siècle avec sa croix et ses entrelacs sculptés.

Page 120

Cette trouvaille faite sous un seuil de la porte reliant le bâtiment historique à l'annexe sur le Nozon de la Maison du Prieur a été considérée comme un possible 4^{ème} ambon de Suisse, cette affirmation est d'ailleurs reprise par Luigi Nappi en 1980.



Quel chemin a donc pris ce fragment du pilier du chancel de la seconde église que l'on retrouve en réemploi à la Maison du Prieur, puis aujourd'hui à la Grange de la Dîme ?... Réponse dans le Cahier d'archéologie romande consacré à Romainmôtier qui devrait sortir de presse très prochainement !

Tableaux de E. Kohler – Donation de E. Bolomey

Des amis de Romainmôtier ont fait également une donation de trois vues de Romainmôtier et du village de Premier avant l'incendie de 1898 dessiné l'artiste par E. Kohler.



Le Clou rouge à Romainmôtier !

Forte du succès rencontré pour faire voyager en 2018 le Clou rouge, haut de 1.70m, à proximité d'un objet patrimonial sur l'ensemble du territoire romand, la section de Vaud de Patrimoine Suisse a accueilli le Clou rouge à Romainmôtier, le samedi 19 septembre 2020. A cette occasion, une dédicace a été faite par Mme Beatrice Lovis, présidente de Patrimoine suisse, section Vaud.

